



Direction régionale des Entreprises, de
la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi –
DIRECCTE Midi-Pyrénées

Toulouse, le 25 janvier 2011

Campagne de contrôle des pompes à essence par la DIRECCTE Midi-Pyrénées

La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Midi-Pyrénées a réalisé au second semestre 2010 une campagne de contrôle de la fiabilité des pompes à essence. Cette campagne s'inscrit dans une opération nationale souhaitée par Christine LAGARDE, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, afin de s'assurer de l'exactitude des quantités délivrées aux consommateurs.

Les stations-service doivent faire vérifier leurs pompes à essence tous les ans par un organisme spécialisé agréé par la DIRECCTE. Cette vérification se matérialise par une vignette verte apposée de manière visible sur la pompe et indiquant la date de validité des réglages de l'appareil.

Un total de 113 stations-service, soit environ 15 % de l'ensemble des stations de la région, a ainsi été contrôlé de manière inopinée par les agents de la DIRECCTE. Ces contrôles ont porté sur tous les types de stations : stations de pétroliers, stations indépendantes, stations de supermarchés, stations sans personnel et stations sur autoroute. Le résultat des essais réalisés est satisfaisant, puisque d'une part l'erreur moyenne constatée des instruments est inférieure à 1 centilitre pour 30 litres, et d'autre part aucune pompe n'était hors tolérance parmi les 170 ayant fait l'objet d'essais.

Cette campagne a également permis aux agents de la DIRECCTE de s'associer aux vérifications concernant la justesse des prix indiqués sur le site <http://www.prix-carburants.gouv.fr>

En plus des pompes à essence, la DIRECCTE Midi-Pyrénées procède régulièrement à des contrôles similaires sur les différents types d'instruments de mesure utilisés dans les échanges commerciaux, comme les balances, les taximètres ou les compteurs de fioul sur les camions de livraison à domicile. Elle surveille également l'action des organismes agréés effectuant les contrôles techniques de ces instruments. Toute cette chaîne de contrôle contribue à assurer la sécurité et la loyauté des transactions commerciales, au bénéfice de la compétitivité des entreprises et de la protection des consommateurs.

Depuis le 15 février 2010, la DRTEFP, les DDTEFP, la DRCCRF, la DRCE, la DRCA, la DRT, le CRIE et une partie de la DRIRE ont fusionné pour former la DIRECCTE Midi-Pyrénées, qui est l'interlocuteur privilégié des entreprises, des salariés et des acteurs socio-économiques pour :

- accompagner le développement des entreprises, de l'emploi et des compétences,
- agir contre le chômage et les exclusions,
- garantir les droits des salariés et soutenir le dialogue social,
- assurer la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs.

Contact DIRECCTE Midi-Pyrénées :

Jean NIQUET – Tél. : 05 67 69 11 63 – jean.niquet@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Midi-Pyrénées

Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie (C) -Service Métrologie Légale
5 Esplanade Compans Caffarelli - BP 98016 - 31080 TOULOUSE cedex 6

COMMUNIQUE DE PRESSE